Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260421-2026_04_02-DE

Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 avril 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 21 avril 2026

Nombre de conseillers

- en exercice	11
- présents	10
- votants	10
- absents	1
- exclus	0
-pouvoir	1

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

Présents :
BEAUDOUX Edith, BLOYET Anita, CHAUVEL Manuel (arrivé à 19h15), DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric, ROBIN RAYNARD Stéphanie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. ROUSSEAU Hervé a donné procuration à BEAUDOUX Edith.

Date de convocation :
14.04.2026

Mme ROBIN RAYNARD Stéphanie *est nommée secrétaire de séance.*

Date d'affichage :
29.04.2026

Délibération n°2026-04-02

Elections des membres de la commission d'appel d'offres

Le Maire rappelle qu'à la suite des élections municipales et en vertu des articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics, il convient de désigner les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres et ce, pour la durée du mandat. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.
Considérant que pour une commune de moins de 3.500 habitants, outre le Maire, la Commission d'Appel d'offres doit être composée de trois membres du Conseil Municipal élus par le Conseil à la représentation au plus fort reste,
Se présentent :
En qualité de titulaires : M. DUBOIS Florent, Mme BEAUDOUX Edith, M. DINOT Pascal.
En qualité de suppléants : M. DANION Jérôme, M. RENAULT Cédric, M. ROUSSEAU Hervé
Chaque Conseiller municipal remet au Maire un bulletin de vote comportant la liste des membres à élire. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- Nombre de bulletins blancs, annulés ou absentions : 0

Ont obtenu :
En qualité de titulaires :
M. DUBOIS Florent, Mme BEAUDOUX Edith, M. DINOT Pascal : 11 voix
En qualité de suppléants : M. DANION Jérôme, M. RENAULT Cédric, M. ROUSSEAU Hervé : 11 voix

ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés respectivement membres titulaires et membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :
En qualité de titulaires : M. DUBOIS Florent, Mme BEAUDOUX Edith, M. DINOT Pascal.
En qualité de suppléants : M. DANION Jérôme, M. RENAULT Cédric, M. ROUSSEAU Hervé

Le Maire,
M. LE GOUÉ